

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 18 mars 2003 à 19 h 45, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur René Gélinas
Madame Carole Boisclair	Monsieur Réal Julien
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Réjean Langlois
Monsieur Denis Boulianne	Madame Nicole Périgny
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Maurice Poudrier
Madame France Désaulniers	Monsieur Grégoire Rompré
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Yves Tousignant

AINSI QUE mesdames Sylvie Huot et Brunelle Lafrenière, commissaires représentantes du comité de parents.

Madame la commissaire Johanne Harvey est arrivée à 20 h 15.

Messieurs les commissaires Mario Champagne et René Gélinas ont quitté à 22 h 20.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Pierre Chénard, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

L'absence de public est constatée.

En l'absence du secrétaire général, Me Serge Carpentier, madame Aline Badeaux, agente d'administration, agit à titre de secrétaire à la séance du conseil des commissaires.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 302 0303 : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0303-03 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 5.2 Transport scolaire – Journée de tempête.
- 5.3 Promotion de l'excellence sportive.
- 5.4 Information du Comité de parents.
- 7.1 Adhésion et délégation à l'U.R.L.S.
- 7.2 Rendez-vous panquébécois de secondaire en spectacle.
- 10.2 Budget 2003-2004.
- 12.1b Agrandissement à l'École forestière de La Tuque – Choix des firmes de professionnels invités.
- 12.3 Achat d'une chargeuse rétrocaveuse par l'École forestière de La Tuque.

QUE l'article 12.1 devienne 12.1 a;

QUE l'article 13.1 « Comité de négociation pour le transport scolaire » soit reporté à la prochaine séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 303 0303 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 18 février 2003 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0303-04, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

Consécutivement et en référence aux sujets relatifs à la Direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue présente successivement, pour fins de consultation, des projets modifiés relatifs au plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2003-2004 à 2005-2006, à la liste des écoles et des centres 2003-2004 et aux actes d'établissement 2003-2004. Au terme de cette présentation, il est procédé au dépôt de ces documents.

Président

Documents relatifs
aux projets
modifiés du plan
triennal de
répartition et de
destination des
immeubles, la liste
des écoles et des
centres et les actes
d'établissement

RÉSOLUTION 304 0303 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soient déposés les projets modifiés de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2003-2004 à 2005-2006, décrit au document 0303-05, de la liste des écoles et des centres 2003-2004, décrit au document 0303-06 et des actes d'établissement 2003-2004, décrit au document 0303-07.

Adopté unanimement

Poursuivant, le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, présente l'état de l'utilisation du budget des commandites en date du 18 mars 2003. Après discussions, il est convenu qu'une version modifiée sera déposée lors de la séance du conseil des commissaires du 1^{er} avril prochain.

Le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, présente des démissions pour fins de retraite de membres du personnel cadre. Une résolution est alors adoptée.

Démissions pour
fins de retraite de
membres du
personnel cadre

RÉSOLUTION 305 0303 : CONSIDÉRANT que monsieur Yvon Bellemare, directeur d'école primaire, monsieur Jean Veillette, directeur adjoint d'école secondaire, monsieur Michel Lapierre, directeur d'école primaire, monsieur William Barriault, directeur d'école primaire et madame Lise Héon, directrice d'école primaire, ont présenté une lettre de démission pour fins de retraite;

CONSIDÉRANT que ces démissions sont conditionnelles à la confirmation, par la CARRA, de leur admissibilité à une telle retraite ainsi que de l'application de modalités de fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soient acceptées les démissions de monsieur Yvon Bellemare, directeur d'école primaire, laquelle démission est afférente à sa retraite en date du 1^{er} juillet 2003, de monsieur Jean Veillette, directeur adjoint d'école secondaire, laquelle démission est afférente à sa retraite en date du 27 août 2003, de monsieur Michel Lapierre, directeur d'école primaire, laquelle démission est afférente à sa retraite en date du 16 septembre 2003, de monsieur William Barriault, directeur d'école primaire, laquelle démission est afférente à sa retraite en date du 1^{er} juillet 2003 et de madame Lise Héon, directrice d'école primaire, laquelle démission est afférente à sa retraite en date du 18 juillet 2003;

QUE soit appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec messieurs Bellemare, Veillette, Lapierre, Barriault et madame Héon.

Adopté unanimement

Les sujets relatifs aux commissaires sont ensuite considérés.

Le président, monsieur Jean-Yves Laforest, mentionne que les membres du conseil des commissaires se réuniront les 11 et 12 avril prochains concernant le plan stratégique de la commission scolaire. Le sujet sera considéré à huis clos.

Président

Secrétaire

Dans un autre ordre d'idées, monsieur le commissaire Grégoire Rompré porte à l'attention des membres du conseil des commissaires des plaintes de parents relativement à la fermeture d'écoles lors de la tempête du 4 février dernier. Monsieur Rompré signale que des élèves de Mattawin sont arrivés à la maison à 14 h ce qui fait qu'ils ont dû attendre durant 2 heures dans l'autobus des élèves de l'école secondaire Paul-Le Jeune. Monsieur Rompré suggère qu'il y ait des mesures et des instructions afin que les élèves attendent à l'école avec surveillance plutôt que dans l'autobus. Il est convenu que des vérifications seront faites à ce sujet.

Dans le même ordre d'idées, madame la commissaire Danielle Bolduc partage avec les membres du conseil des commissaires, des préoccupations de parents de l'école secondaire Paul-Le Jeune qui s'interrogent sur les fermetures d'école pour cause de tempête à la mi-journée plutôt qu'au début de l'avant-midi avant les cours. Elle demande également à ce qu'une réponse soit adressée aux parents qui ont fait une plainte.

Des explications sont fournies par le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, quant aux raisons de cette fermeture en mi-journée.

De plus, le président, monsieur Jean-Yves Laforest, propose d'examiner la possibilité d'élaborer un dépliant expliquant les situations de fermeture d'école pour remettre, en début d'année, à tous les parents et les directions d'établissement.

Dans un autre ordre d'idées, monsieur le commissaire Réal Julien, propose qu'une personne de la commission scolaire soit mandatée afin de souligner l'excellence sportive de nos élèves lors de compétitions d'envergure, notamment dans un objectif de promotion de la commission scolaire dans le milieu et pour la valorisation des jeunes.

Le président, monsieur Jean-Yves Laforest, s'interroge sur la faisabilité d'un tel projet, notamment quant à la quête des informations et des risques d'oubli de mention. Il est suggéré de soumettre au comité de suivi sur les orientations de la commission scolaire, le questionnement relativement à la façon de promouvoir les succès de nos élèves, et ce, dans toutes les sphères d'activités.

Par la suite, la commissaire représentante du comité de parents, madame Brunelle Lafrenière, informe et demande aux membres du conseil des commissaires de bonifier le service d'animation de vie spirituelle et d'engagement communautaire, par l'injection d'une somme additionnelle afin d'augmenter le temps alloué à ce service.

Elle souligne également que quatre écoles ne sont pas représentées à la table du comité de parents, soient l'école secondaire Champagnat, l'école institutionnelle de la Vallée-de-Mékinac – La Providence, l'école institutionnelle de Sainte-Flore – Saint-Charles-Garnier et l'école institutionnelle des Vallons – Notre-Dame-de-la-Joie – Notre-Dame-des-Neiges.

Dans un autre ordre d'idées, la commissaire représentante du comité de parents, madame Sylvie Huot, demande des informations concernant l'éventualité d'inverser les horaires du primaire et du secondaire.

Président

Calendriers
scolaires 2003-
2004 pour la
formation générale
des adultes et la
formation
professionnelle

RÉSOLUTION 307 0303 : Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que soient déposés, pour fins de consultation, les projets de calendriers scolaires 2003-2004 pour la formation générale des adultes et la formation professionnelle, tels que décrits au document 0303-08.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur Daniel Bussière présente l'état de la situation concernant le Bureau d'emploi en formation professionnelle de la Mauricie et les modifications apportées au conseil d'administration. La résolution ci-après décrite est adoptée.

Représentants de
la commission
scolaire au conseil
d'administration
du Bureau
d'emploi en
formation
professionnelle de
la Mauricie

RÉSOLUTION 308 0303 : CONSIDÉRANT que le Bureau d'emploi en formation professionnelle de la Mauricie est un organisme sans but lucratif dirigé par un conseil d'administration composé de directeurs des centres de formation professionnelle des Commissions scolaires du Chemin-du-Roy et de l'Énergie;

CONSIDÉRANT que le Bureau d'emploi en formation professionnelle de la Mauricie s'est vu attribuer de nouveaux mandats dont celui de la valorisation de la formation professionnelle;

CONSIDÉRANT que les administrateurs du Bureau d'emploi de la formation professionnelle de la Mauricie ont invité les commissions scolaires à désigner un représentant au conseil d'administration dans un but de faciliter la circulation de l'information et de favoriser une plus grande transparence de son fonctionnement et de ses réalisations;

CONSIDÉRANT qu'il est suggéré de désigner les directions de services de la formation professionnelle compte tenu que celles-ci siègent déjà avec les administrateurs par le biais des tables de concertation;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que le directeur des Services de l'enseignement aux adultes, monsieur Daniel Bussière, soit désigné pour représenter la Commission scolaire de l'Énergie au sein du conseil d'administration du Bureau d'emploi de la formation professionnelle de la Mauricie.

Adopté unanimement

Les sujets relatifs aux Services des ressources financières sont ensuite considérés. Le directeur de ces services, monsieur Claude Vincent, présente l'analyse budgétaire 2002-2003.

Monsieur le commissaire Mario Champagne s'est absenté au cours de cette présentation.

Au terme des explications fournies par monsieur Vincent, il est procédé au dépôt du document.

Président

Document relatif à l'analyse budgétaire 2002-2003

RÉSOLUTION 309 0303 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit déposée l'analyse budgétaire 2002-2003, en date du 17 mars 2003, telle que décrite au document 0303-09.

Adopté unanimement

Consécutivement, monsieur Claude Vincent donne des informations relatives à la préparation du budget 2003-2004. Au terme de cette présentation, il est procédé au dépôt de ce document.

Monsieur le commissaire Mario Champagne est de retour à la séance.

Document relatif à la préparation du budget 2003-2004

RÉSOLUTION 310 0303 : Monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE que soit déposé le document relatif à la préparation du budget 2003-2004 en date du 12 mars 2003, tel que décrit au document 0303-10.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, monsieur Bertrand Rodrigue soumet alors successivement des recommandations sur divers sujets et les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Démission pour fin de retraite

RÉSOLUTION 311 0303 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie a remis sa démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Michel Pilon, enseignant à l'école Marie-Médiatrice de La Tuque, laquelle est effective au 20 avril 2003.

Adopté unanimement

Abolition de poste

RÉSOLUTION 312 0303 : CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien de la Commission scolaire de l'Énergie pour l'année scolaire 2002-2003;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE l'abolition du poste suivant :

- un poste de secrétaire d'école, poste de 35 heures/semaine, à l'école Notre-Dame de Saint-Georges-de-Champlain, à compter du 19 mars 2003.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Ouverture de poste

RÉSOLUTION 313 0303 :

l'année scolaire 2002-2003;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien de la Commission scolaire de l'Énergie pour

CONSIDÉRANT l'abolition du poste de secrétaire d'école à l'école Notre-Dame de Saint-Georges-de-Champlain, poste de 35 heures;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE l'ouverture d'un poste de secrétaire d'école, poste de 25 heures/semaine à l'école Notre-Dame de Saint-Georges-de-Champlain, et ce, à compter du 19 mars 2003.

Adopté unanimement

Engagements

RÉSOLUTION 314 0303 :

combler plusieurs postes;

CONSIDÉRANT qu'en raison de l'absence ou du départ de membres du personnel, la commission scolaire doit

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé, dans certains cas, à la tenue de comités de sélection et que ceux-ci ont soumis des recommandations quant à l'engagement du personnel;

CONSIDÉRANT également, l'application des dispositions pour combler un poste vacant découlant de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de la convention collective :

- Cloutier Martine, technicienne en éducation spécialisée, poste de 25 heures/semaine à l'école La Croisière de Saint-Séverin, et ce, à compter du 30 septembre 2002;
- Désaulniers Julie, responsable en service de garde, poste de 35 heures/semaine à l'école Saint-Charles-Garnier de Shawinigan, et ce, vers le 19 mars 2003;
- Hubert Nancy, secrétaire d'école, poste de 35 heures/semaine aux écoles des Vallons de Saint-Paulin et Villa-de-la-Jeunesse de Saint-Élie, et ce, vers le 19 mars 2003;
- Jean Mélanie, technicienne en éducation spécialisée, poste de 25 heures/semaine à l'école Notre-Dame de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et ce, à compter du 30 octobre 2002;
- Précourt Mélanie, responsable en service de garde, poste de 28 heures/semaine à l'école Saint-Joseph de Saint-Gérard-des-Laurentides, et ce, vers le 19 mars 2003;
- Ricard Nancy, éducatrice en service de garde, poste de 20 heures/semaine aux écoles Notre-Dame et Jacques-Cartier de Lac-à-la-Tortue, et ce, vers le 19 mars 2003;
- Trudel Chantal, éducatrice en service de garde, poste 17,10 heures/semaine à l'école Saint-Paul de Shawinigan-Sud, et ce, vers le 19 mars 2003;

Président

- Trudel Geneviève, responsable en service de garde, poste de 30 heures/semaine à l'école Masson de Sainte-Thècle, et ce, vers le 19 mars 2003.

Adopté unanimement

Document relatif à la modification au plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2003-2004

RÉSOLUTION 315 0303 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit déposé, pour fins de consultation, le projet de modification au plan d'effectifs du personnel de soutien de la Commission scolaire de l'Énergie pour l'année scolaire 2003-2004, tel que décrit au document 0303-11.

Adopté unanimement

Projet de politique sur le harcèlement

RÉSOLUTION 316 0303 : CONSIDÉRANT que les Services des ressources humaines ont élaboré un projet de politique sur le harcèlement;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire représentante du comité de parents Sylvie Huot PROPOSE que soit déposé le projet de politique sur le harcèlement, décrit au document 0303-12.

Adopté unanimement

Entente à intervenir

RÉSOLUTION 317 0303 : CONSIDÉRANT que le processus de sélection du personnel enseignant pour l'obtention d'un troisième contrat est d'ordre formatif;

CONSIDÉRANT qu'une direction d'école souhaite engager une enseignante dont le comité n'a pas retenu sa candidature lors de la première entrevue;

CONSIDÉRANT que la direction d'école mettra en place une supervision pédagogique et procédera à une évaluation écrite à la fin du processus;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit acceptée l'entente intervenue entre madame Nathalie Beaudoin, le Syndicat du personnel enseignant et la Commission scolaire de l'Énergie, telle que décrite au document 0303-13;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent alors les sujets relatifs aux Services des ressources matérielles. Monsieur Jean-Guy Trépanier soumet des recommandations relativement à l'agrandissement de l'École forestière de La Tuque.

Président

Secrétaire

RÉSOLUTION 318 0303 :

CONSIDÉRANT que monsieur Guy Julien, ministre responsable de la région de la Mauricie a annoncé au nom du ministre d'État à l'Éducation, monsieur Sylvain Simard que le ministère de l'Éducation accordera la somme de 1 376 959 \$ à la Commission scolaire de l'Énergie pour l'agrandissement de l'École forestière de La Tuque;

CONSIDÉRANT que cet investissement servira à construire de nouveaux bâtiments sur le site de la forêt-école située à l'extrémité du rang des Hamelins à La Tuque;

CONSIDÉRANT que, pour réaliser ce projet de construction, la Commission scolaire de l'Énergie se doit de procéder à la nomination de professionnels (architectes et ingénieurs);

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 12 du procédurier pour l'octroi de contrats de services professionnels pour la construction des immeubles adopté par la Commission scolaire de l'Énergie le 6 mai 1998, que la commission scolaire doit former un comité de sélection *d'au moins trois membres dont le directeur des Services des ressources matérielles;*

CONSIDÉRANT que l'article 14 « Composition du comité » de « *l'instruction sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires* » du ministère de l'Éducation stipule que « *le comité de sélection est formé par la commission scolaire et est composé de trois membres, dont le directeur des services des ressources matérielles et d'une personne désignée par la commission scolaire pour agir comme secrétaire* »;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que le comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

- ✓ monsieur Denis Boulianne, commissaire;
- ✓ monsieur Jean-Yves Laforest, président;
- ✓ monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général;
- ✓ monsieur Jean-Guy Trépanier, directeur des Services des ressources matérielles;
- ✓ monsieur Yves Tousignant, commissaire substitut de monsieur Denis Boulianne;
- ✓ madame Monique Guay, secrétaire du comité.

Adopté unanimement

RÉSOLUTION 319 0303 :

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation a annoncé récemment l'octroi d'une subvention à la commission scolaire pour la construction de nouveaux bâtiments sur le site de la forêt-école situé à l'extrémité du rang des Hamelins à La Tuque;

Président







Secrétaire

CONSIDÉRANT que la commission scolaire peut procéder à l'embauche de professionnels par appel d'offres sur invitation auprès d'au moins trois firmes lorsque le coût estimatif des travaux est de 250 000 \$ ou plus, mais inférieur à 2 000 000 \$;









CONSIDÉRANT que l'allocation accordée par le ministère pour la réalisation des travaux est de 1 376 959 \$;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que les firmes suivantes soient invitées à nous présenter une proposition dans le cadre des travaux d'agrandissement à l'École forestière de La Tuque, soit la construction de nouveaux bâtiments sur le site de la forêt-école situé à l'extrémité du rang des Hamelins à La Tuque;

ARCHITECTES

Jean-Louis Déry, architecte C.P. 3051 Shawinigan G9N 7Y5	 536-2668  536-4981
Les architectes Jacques & Gervais 839, Cascade Shawinigan G9N 1C1	 537-1814  537-3426
Gestact 569, 5 ^e rue Shawinigan G9N 1E7	 536-0388  536-0556

INGÉNIEURS

Consultants Mésar Inc. C.P. 4018 Shawinigan G9N 7Y5	 537-5771  537-4985
Groupe Conseil Genivar 323, St-François La Tuque G9X 1S2	  523-9469
IMS Experts-Conseils 747, 5 ^e rue Shawinigan G9N 1G2	 536-5652  536-7170
Pluritec Ltée 585, des Cèdres, C.P. 668 Shawinigan G9N 6V9	 537-1882  537-5825

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

L'article 12 de l'ordre du jour est complété par des discussions concernant le coût d'achat ainsi que le nombre de fournisseurs contactés pour les demandes de prix. Il est convenu que des vérifications seront faites et que les sujets 12.2 et 12.3 de l'ordre du jour sont reportés à la prochaine séance.

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue et des résolutions sont adoptées.

Dépôt d'un résumé de la correspondance reçue

RÉSOLUTION 320 0303 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date des 13 et 18 mars 2003, décrit au document 0303-14.

Adopté unanimement

Félicitations à madame Pierrette D. Beaulieu, enseignante

RÉSOLUTION 321 0303 : CONSIDÉRANT qu'une enseignante de 4^e année de l'école Immaculée-Conception à Shawinigan, madame Pierrette D.-Beaulieu a remporté la bourse « Le français prend l'affiche à l'école » dans la catégorie « Classe » au primaire avec son projet « Heure de lecture » de la Fondation de la S.S.J.B. de la Mauricie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que des félicitations soient adressées à madame Beaulieu pour son projet gagnant.

Adopté unanimement

Félicitations à mesdames Nancy Jacob et Isabelle St-Hilaire, enseignantes

RÉSOLUTION 322 0303 : CONSIDÉRANT que deux enseignantes de français à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan-Sud, mesdames Nancy Jacob et Isabelle St-Hilaire, ont remporté la bourse « Le français prend l'affiche à l'école » dans la catégorie « Niveau » au secondaire avec leur projet « Une kermesse pour la Francofête » de la Fondation de la S.S.J.B. de la Mauricie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que des félicitations soient adressées à mesdames Jacob et St-Hilaire pour leur projet gagnant.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

À ce moment-ci, soit à 21 h 55, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la séance

RÉSOLUTION 323 0303 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

À 22 h 20, il est procédé à la réouverture de la séance et à la tenue d'un huis clos.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 324 0303 :

des commissaires.

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE
que soit rouverte au public la présente séance du conseil

Adopté unanimement

Messieurs les commissaires Mario Champagne et René Gélinas ont quitté à 22 h 20.

Huis clos

RÉSOLUTION 325 0303 :

séance du conseil des commissaires.

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE
que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente

Adopté unanimement

À 23 h 45, il est procédé à la réouverture au public et à la clôture de la séance.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 326 0303 :

des commissaires.

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE
que soit rouverte au public la présente séance du conseil

Adopté unanimement

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 327 0303 :

commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE
que soit déclarée close la présente séance du conseil des

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire